

Discours d'Helen Clark à l'occasion de la Conférence internationale sur l'émergence de l'Afrique

18 mars 2015

J'ai le plaisir de me joindre au Président de la République de Côte d'Ivoire, Son Excellence Alassane Ouattara, pour vous souhaiter la bienvenue à cette première *Conférence internationale sur l'émergence de l'Afrique*.

Permettez-moi de commencer en adressant mes chaleureux remerciements au Président et au Gouvernement de la Côte d'Ivoire pour l'organisation de cette importante conférence en association avec le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). Cette démarche souligne l'engagement de la Côte d'Ivoire en faveur de la réalisation de l'objectif déclaré de l'Union africaine, à savoir « l'Afrique que nous voulons », c'est-à-dire « *une Afrique intégrée, prospère et pacifique, conduite et gérée par ses propres citoyens* ». Qui plus est, je suis heureuse de pouvoir dire que la tenue de cette conférence illustre le solide partenariat qui unit la Côte d'Ivoire et le PNUD.

Je tiens également à remercier la Banque africaine de développement et la Banque mondiale de leur appui, ainsi que tous les pays représentés à la réunion d'aujourd'hui.

Nous sommes rassemblés ici en tant que dirigeants, en tant que praticiens, en tant qu'experts et en tant qu'intervenants venus de toute l'Afrique, du groupe des BRICS (Brésil, Russie, Chine, Inde, Afrique du Sud) et d'autres pays en développement rapide, ainsi que du reste du monde.

Nous avons beaucoup à apprendre les uns des autres en matière d'émergence. Cette conférence devrait nous permettre de construire et de consolider des partenariats durables et de renforcer la coopération Sud-Sud. Tous les participants à cette conférence peuvent agir en partenaires afin que la vision à long terme de « l'émergence », partagée par de nombreux pays africains, puisse se traduire dans des politiques et des initiatives spécifiques et devenir réalité.

Selon les scénarios élaborés par la Banque africaine de développement, une « Afrique émergente » serait en mesure de rattraper son retard en termes de niveau de vie et de compétitivité par rapport aux autres régions du monde. Elle pourrait répondre aux besoins de ses populations en offrant à tous les Africains les possibilités dont ils ont besoin pour améliorer leur vie. D'après les prévisions, une « Afrique émergente » devrait, d'ici 2050, tripler la part de l'Afrique dans le produit intérieur brut (PIB) mondial, faire accéder 1,4 milliard d'Africains aux rangs de la classe moyenne et diviser par dix le nombre de personnes vivant dans l'extrême pauvreté.

Alors qu'ils s'engagent sur la voie de la transformation de l'objectif de l'émergence en actions concrètes, les pays africains peuvent tirer profit de certaines conditions favorables, en dépit de nombreux obstacles.

Il y a en effet de nombreuses raisons d'être optimiste : la région connaît des taux de croissance économique solides et dispose d'une population jeune, ce qui lui offre des fenêtres d'opportunité susceptibles de favoriser l'émergence à l'échelle du continent. En outre, depuis 1999, de nombreux pays africains ont renforcé leurs services sociaux et réduit leurs niveaux d'extrême pauvreté. Certains voient leur taux de mortalité des moins de cinq ans régresser rapidement. Bien plus d'enfants y sont scolarisés. Les taux de prévalence du VIH y sont plus faibles et beaucoup plus de personnes vivant avec le VIH ont désormais accès aux médicaments antirétroviraux qui peuvent leur sauver la vie.

L'augmentation constante des revenus générés par la croissance économique a multiplié les possibilités de transformation des économies et des sociétés. Elle a également permis d'initier les changements nécessaires pour éradiquer l'extrême pauvreté afin de préparer l'avènement d'une Afrique émergente.

Ces observations vont dans le sens des conclusions du Rapport sur le développement humain 2013 du PNUD, intitulé *L'essor du Sud : le progrès humain dans un monde diversifié*, qui indiquait que quatorze des vingt pays ayant enregistré la hausse la plus rapide en termes d'évolution de leur indice de développement humain depuis 2000 sont situés en Afrique. Avec des taux de croissance moyens d'au moins huit pour cent sur les trois dernières années, la Côte d'Ivoire illustre bien le potentiel de progression de l'Afrique sur l'échelle de l'Indice de développement humain.

L'Agenda 2063 adopté par l'Union africaine l'an dernier propose une voie d'accès à l'émergence. Une trentaine de pays africains ont inscrit l'objectif d'accéder au statut de « pays émergent » au titre de leur stratégie de développement national. La Côte d'Ivoire est allée encore plus loin dans sa stratégie de développement national en élaborant des mesures et des réformes qui sont désormais mises en œuvre dans le but d'atteindre le statut de pays émergent à l'horizon 2020.

Le bilan de l'émergence dans d'autres régions témoigne du bien-fondé de l'approche adoptée par la Côte d'Ivoire. La réalisation de l'émergence exige leadership, vision, justesse d'analyse, planification et initiative. Rien de tout cela n'est facilité par l'instabilité mondiale, qui semble désormais être la nouvelle norme. Nous en voyons l'illustration au niveau du changement climatique, en géopolitique, en économie et dans l'ensemble de nos sociétés. Nous voyons apparaître de nouvelles crises qui viennent se greffer sur des conflits anciens qui n'ont jamais été entièrement résolus.

Pour consolider l'émergence dans ce contexte, souvent imprévisible, les pays concernés doivent renforcer leur résistance aux chocs, en optant pour :

- la diversification économique,

- l'investissement dans la protection sociale et la cohésion sociale,
- la réduction des risques de catastrophe, notamment par l'adaptation au changement climatique, et
- les approches participatives de la gouvernance et du développement.

Permettez-moi de vous soumettre quelques réflexions sur les questions clés qui doivent être abordées pour s'engager sur la voie de l'émergence :

1) Il est essentiel de *s'attaquer aux inégalités*. L'évolution du développement humain au cours des quarante dernières années a montré que la croissance économique seule ne suffisait pas. Pour parvenir au stade de l'émergence, les pays africains doivent prendre des mesures spécifiques pour lutter contre les inégalités élevées en matière de revenus, de santé et d'éducation. Ils doivent également habiliter les citoyens en leur permettant d'accroître leurs compétences et en leur offrant les opportunités dont ils ont besoin pour participer au développement de l'économie de pays. De grandes disparités persistent souvent entre les habitants des zones rurales et des zones urbaines et entre les hommes et les femmes. Près de la moitié de la population de l'Afrique subsaharienne continue de vivre avec moins de 1,25 dollar par jour.

Par ailleurs, le taux d'alphabétisation des jeunes en Afrique n'est que de 75 pour cent pour les hommes et 65 pour cent pour les femmes alors qu'il est en situation de parité ou de quasi-parité dans toutes les autres régions en développement. En 2010, six des dix pays présentant les taux d'inégalité de revenus les plus élevés au monde se trouvaient en Afrique subsaharienne.

En réduisant les inégalités, les pays africains pourront faire progresser le développement humain et pleinement exploiter le potentiel des femmes et des groupes actuellement marginalisés afin de leur permettre de contribuer au développement national.

Une plus grande égalité entre les hommes et les femmes dans le secteur de l'agriculture, par exemple, permettrait d'apporter une contribution significative à l'émergence. Dans de nombreux pays africains, la main-d'œuvre agricole compte plus de femmes que d'hommes, car celles-ci sont impliquées dans tous les aspects de la production agricole. Pourtant, on estime que ces agricultrices sont trente pour cent moins productives que leurs homologues masculins, non pas parce qu'elles travaillent moins dur, mais du fait qu'elles ne bénéficient pas d'un accès égal aux capitaux et au crédit, à l'assurance, aux outils, aux semences de qualité, aux engrais, au matériel, à la formation, à la propriété foncière, à l'héritage, et au droit d'occupation.

Il en résulte que les agricultrices produisent et gagnent moins que les agriculteurs. Mais en assurant aux femmes l'égalité des droits et de l'accès aux ressources, les pays africains pourraient augmenter leur production agricole et accroître les revenus des agricultrices, aider les familles et les communautés à sortir du cycle de la faim, mettre un terme à la malnutrition chronique et générer une croissance inclusive.

C'est pour cette raison que le programme conjoint d'autonomisation des femmes entrepris par l'Union africaine et le PNUD est si important. L'initiative « Construire un environnement

favorable à l'autonomisation économique et la participation politique des femmes en Afrique » nous engage à aider les pays à surmonter les obstacles qui empêchent les femmes de réaliser leur plein potentiel.

Le prochain Rapport sur le développement humain en Afrique du PNUD portera sur l'économie politique de l'inégalité des genres en Afrique. Ce document devrait explorer en profondeur les mécanismes responsables de l'exclusion économique des femmes et proposer des options stratégiques et politiques pour y remédier.

2) La transformation structurelle joue un rôle clé dans la réalisation de l'émergence. L'Union africaine favorise la transformation structurelle des économies africaines afin de les rendre plus inclusives et diversifiées, et qu'elles puissent accroître la valeur de leurs produits de base. Pour y parvenir, il faut favoriser l'emploi et la production dans un éventail élargi d'industries et de services. Les nations doivent investir davantage dans la santé, l'éducation et la formation de leurs populations, développer leurs infrastructures et renforcer leurs capacités institutionnelles.

Les taux actuels de croissance économique, les nouveaux gisements de pétrole et de gaz et d'autres ressources minérales, ainsi que les niveaux croissants d'investissement public et privé multiplient les possibilités de transformation structurelle.

Le PNUD s'est engagé à aider les pays à développer leur économie pour que leur population puisse prendre part au développement et à en bénéficier. Nous contribuons à développer les capacités permettant de stimuler le commerce et la compétitivité, de renforcer la planification à long terme, de coordonner l'activité économique et de mobiliser les ressources nationales. À cette fin, nous cherchons à aider les pays à exploiter au mieux leurs atouts considérables.

3) Exploiter le potentiel de la jeunesse. L'un des grands atouts de l'Afrique réside dans sa population jeune. Les jeunes peuvent susciter les transformations dont dépend l'émergence, à condition que les pays africains consentent des investissements en leur faveur et leur offrent des perspectives d'avenir. Les pays émergents d'Asie ont ainsi exploité le potentiel de leur jeunesse pour développer leur force de travail et devenir plus concurrentiels et productifs.

L'Afrique a aujourd'hui cette possibilité. Nous voyons actuellement comment les jeunes du continent utilisent leur créativité, les technologies de l'information et de la communication, pour créer leurs propres entreprises et accéder aux marchés mondiaux. Ils ont le potentiel de se relier aux chaînes de valeur mondiales et d'aider leur pays à passer rapidement à l'étape suivante, qui concerne les services à plus forte valeur ajoutée et les secteurs de l'industrie.

Toutefois, si les jeunes se retrouvent sans perspective d'emploi et sans possibilité de faire entendre leur voix, le potentiel de ce « dividende démographique » risque d'être dilapidé. Une jeunesse désabusée, privée d'accès à l'éducation, aux moyens de subsistance ou de meilleures perspectives d'avenir, risque d'alimenter l'instabilité, la violence et les conflits.

4) Amélioration de l'emploi et des moyens de subsistance. Plus de quatre travailleurs sur dix à l'échelle du continent vivent dans l'extrême pauvreté. Quarante pour cent des travailleurs en Afrique occupent des emplois à faible productivité dans le secteur agricole ou celui des services

de faible valeur, qui génèrent peu ou pas de revenus. Selon l'Organisation internationale du Travail, l'Afrique compte le plus d'emplois vulnérables et de travailleurs pauvres parmi les régions du monde. Il faut créer davantage d'emplois décents et de moyens de subsistance par le biais d'une croissance inclusive et durable.

5) *Le maintien de l'intégrité des écosystèmes.* Le PNUD a consacré son Rapport mondial sur le développement humain 2011 aux liens entre durabilité et équité. L'Afrique est la région du monde qui contribue le moins au changement climatique, pourtant elle est celle qui est la plus touchée par ses impacts. Bon nombre d'Africains, en particulier dans les communautés et les pays les plus pauvres, souffrent des conséquences liées aux catastrophes naturelles plus fréquentes et plus intenses et doivent faire face à de mauvaises récoltes dues au changement des conditions météorologiques. Pour éviter les revers catastrophiques causés par le changement climatique, le PNUD aide les pays africains à renforcer leur résilience face aux événements de ce type en intensifiant l'effort d'adaptation au changement climatique et en renforçant le développement durable.

Le programme de développement pour l'après-2015 et les nouveaux Objectifs de développement durable devraient inciter ces pays à promouvoir un progrès économique et social à faible empreinte environnementale. Ceci est essentiel pour toutes les régions du monde si nous voulons préserver le patrimoine naturel mondial qui assure la pérennité de notre avenir commun. Le PNUD aide les pays africains à s'engager sur la voie du développement à faible teneur en carbone, à protéger leurs parcs et forêts et à mettre un terme au trafic illégal de la faune sauvage. Nous cherchons à renforcer les capacités de tous les Africains pour leur permettre de bénéficier des initiatives financées par le Fonds pour l'environnement mondial, et de plus en plus, des sources publiques et privées de financement pour le climat.

6) Les conflits et l'instabilité internes constituent aussi un énorme frein au progrès. *Il faut en traiter les causes sous-jacentes,* notamment en renforçant la cohésion sociale, en instaurant l'État de droit et la capacité de règlement pacifique des différends, et en rendant la gouvernance, plus souple, plus inclusive et plus efficace, à tous les niveaux.

Partout dans le monde, les citoyens veulent être davantage impliqués dans le processus de prise de décisions les concernant et ils exigent de leurs gouvernants une plus grande redevabilité. Lors des débats mondiaux sur le programme de développement de l'après-2015, l'aspiration à une gouvernance honnête et efficace a été classée comme priorité absolue. Les peuples exigent de leur gouvernement une fourniture de services améliorés et une gestion équitable et transparente des deniers publics et des ressources naturelles.

Un accès plus large à l'Internet a favorisé une plus grande sensibilisation aux droits de l'homme et permis à un plus grand nombre de citoyens de s'engager dans le dialogue national et l'activisme. Les gouvernements favorables à une plus grande participation des citoyens dans la vie publique seront mieux placés pour instaurer une plus grande confiance et mettre en place des systèmes politiques plus durables.

Grâce aux technologies de l'information et de la communication et à des données actualisées, fiables et ventilées, les citoyens peuvent suivre les progrès de leur pays sur la voie du

développement et tenir leur gouvernement comptable des résultats atteints. Le Secrétaire général des Nations Unies a appelé tous les pays à se mobiliser en faveur de ce qu'il a appelé la « révolution de la responsabilité » en vue du développement durable.

Dans l'élaboration de la Position commune africaine sur le programme de développement pour l'après-2015, les leaders africains se sont engagés à progresser vers le stade de l'appropriation, « qui engage tous les citoyens et leur permet de tenir les principales parties prenantes du développement mutuellement responsables les unes envers les autres. » Le PNUD travaillera main dans la main avec les pays africains pour réaliser cet objectif, en s'appuyant sur l'élan et l'engagement obtenus à la faveur du processus lié à l'après-2015.

7) *Des partenariats solides* ont également un rôle crucial à jouer en faveur de l'émergence. Au PNUD, nous nous efforçons de mettre en relation les pays africains avec les pays qui ont atteint le statut de l'émergence par le biais de leurs investissements dans les infrastructures, la santé, l'éducation et une politique sociale innovante, et grâce à une ouverture à l'économie mondiale à travers le commerce, l'investissement et les chaînes de valeur mondiales.

Nous œuvrons également de concert avec les pays africains pour fournir aux décideurs mondiaux des preuves de nos réussites. Nous contribuons ainsi à promouvoir, des politiques cohérentes notamment dans le domaine de l'environnement, du changement climatique, du commerce, de la dette et des flux migratoires, de sorte que toutes ces initiatives soient constamment orientées vers le même but, celui de faire progresser le développement humain. C'est pourquoi nous travaillons en étroite collaboration avec l'Union africaine et l'Agence de planification et de coordination du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD), les Commissions économiques régionales, la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique et la Banque africaine de développement.

8) *Lien vers les programmes mondiaux.* Les résultats positifs des principaux sommets organisés cette année par les Nations Unies dans différents domaines – réduction des risques de catastrophe, financement du développement, développement durable, et changement climatique – peuvent œuvrer dans le sens de l'émergence de l'Afrique. De plus, ce mois-ci, la Commission de la condition de la femme des Nations Unies doit réaffirmer la Déclaration et le Programme d'action de Beijing sur l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes.

Cette année nous offre la chance unique de faire avancer des programmes de développement au niveau mondial. La Position commune africaine sur le programme de développement pour l'après-2015 précise clairement que les dirigeants africains sont pleinement conscients de l'importance des résultats des conférences mondiales organisées en faveur du continent.

Si nous sommes réunis ici dans le cadre de cette conférence, c'est que nous sommes tous passionnés par l'émergence de l'Afrique. L'Afrique possède le leadership ainsi que la vision stratégique nécessaires pour réaliser l'émergence. Un certain nombre de pays font des progrès remarquables dans ce sens. L'engagement en faveur de la croissance et de la gouvernance inclusive et durable, la volonté de mettre un terme à la dégradation de l'environnement et de renforcer la résilience aux chocs, l'aspiration à une plus grande égalité entre les hommes et les femmes et la détermination sans faille à exploiter le potentiel des femmes et des jeunes, voire de

tous les Africains, sont autant de conditions qui permettront d'aboutir à l'émergence et de faire triompher le développement humain.

Pour ma part, je considère que l'objectif de l'émergence n'est pas tant la croissance du PIB en soi : il s'agit plutôt d'une quête visant à améliorer la santé et le bonheur des êtres humains afin que nous puissions tous réaliser notre plein potentiel et participer pleinement à la vie de nos sociétés. Nous pourrions ainsi contribuer à l'émergence d'un continent et d'un monde plus pacifiques et prospères.

J'attends avec intérêt de prendre connaissance des conclusions qui ressortiront de vos discussions et je vous souhaite une conférence fructueuse.